

atih

AGENCE TECHNIQUE
DE L'INFORMATION
SUR L'HOSPITALISATION

117, bd Marius Vivier Merle 69329 LYON cedex 03
Siret n° 180 092 298 00033 - code APE : 8411Z

Support technique :

Agora : <https://applis.atih.sante.fr/agora>

Téléphone : 08 20 77 12 34

Courriel : support@atih.sante.fr

www.atih.sante.fr

Manuel d'utilisation de LOTAS SSR AVC 2021 Version 21.X

Les questions concernant LOTAS pourront être adressées sur la plateforme AGORA, dans le dossier Agora > QUALHAS > SSR > Campagne 2021 > Problèmes informatiques, à l'adresse suivante : <https://applis.atih.sante.fr/agora>

Pour réaliser le tirage au sort, il suffit de cliquer sur le bouton *[Nouveau tirage au sort]*.

Une fois le tirage au sort effectué, vous pouvez coller les résultats, dans un éditeur de texte, à partir du presse-papier Windows.

Identification établissement

FINESS : 000000001

DGF OQN

Emplacement des archives GENRHA ou AGRAF

Utiliser l'emplacement par défaut (recommandé)

Tirages au sort

Liste des Finess Géographiques: 991838483 _ ETABLISSEMENT TEST EX-DGF : ETABLISSEMENT TEST DEFIS N2

Historique des tirages au sort: 991838483- 25/08/2021 14:56:11

Nouveau tirage au sort

Transmettre vers QUALHAS le tirage au sort sélectionné

NUMTAS	TYPECH	NUMSEJ	NUMADMIN	SEXE	AGE
1	P	0004734	196000162	F	75
2	P	0005314	196000379	F	83
3	P	0004318	196000007	F	89
4	P	0004575	196000116	F	90
5	P	0004559	196000110	M	66

NB DOSSIERS TAS : 5 [ECHANT PRINC : 5 + ECHANT RESERV : 0]

Quitter

Vous pouvez également coller les résultats dans une feuille Excel®.

The screenshot shows an Excel spreadsheet with the following data:

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R
1	NUMTAS	TYPECH	NUMSEJ	NUMADMIN	SEXE	AGE	DATDEB	DATSOR	DURSEJ	MOD_ENTR	MOD_SOR	PROV	DEST	AFF_ETIO	MANIF_MOR	FINAL_PRINC	TEMPS_PRES_EFF	NB_JOUR_PRES_EFF
2	1	P	4734	196000162	F	75	09/04/2019	12/08/2019	125	7	7	1	1	1616	G825	Z5188	89	90
3	2	P	4575	196000116	F	90	12/03/2019	17/04/2019	36	7	8	1	7	1633	R296	Z501	26	26
4	3	P	4559	196000110	M	66	08/03/2019	06/05/2019	59	7	8	1		G409	I629	Z501	41	41
5	4	P	4318	196000007	F	89	04/01/2019	07/03/2019	62	8	8			I509	I630	Z501	44	44
6	5	P	5314	196000379	F	83	13/09/2019	14/10/2019	31	7	8	1			I64	Z501	21	21
7																		
8																		
9																		
10																		

Le recueil consiste en une enquête rétrospective portant sur des séjours de patients hospitalisés pour un accident vasculaire cérébral et dont le premier jour d'hospitalisation en SSR est entre le **10 janvier 2019 et le 30 septembre 2019**.

Afin de reconstituer les prises en charge des patients dans les structures de SSR, les séjours thérapeutiques artificiellement interrompus par la règle administrative des absences de plus de 48h, et faisant clore les séjours administratifs, seront reliés.

Il y aura donc dans la population des séjours à tirer au sort des séjours « non interrompus administrativement » et des séjours « reconstitués ».

Le « séjour reconstitué » tel qu'entendu ici correspondra à l'ensemble des séjours reliés pour lesquels :

- La date d'entrée du 2^{ème} séjour – date de sortie du 1^{er} séjour <= 3 jours
- Le mode de sortie du 1^{er} séjour = Mode d'entrée du 2^{ème} séjour = Domicile
- Hospitalisation complète (HC)

• Echantillon principal : 50 séjours (reconstitués ou non)

L'échantillon principal est composé de 50 séjours de patient.

Sont sélectionnés :

- Les patients adultes,
- en hospitalisation complète en SSR (HC),
- avec un séjour comportant un code CIM 10 d'AVC en étiologie principale ou manifestation morbide principale (codes I60, I61.x, I62, I64 et I63.x à l'exception de I63.6 qui n'est pas retenu),
- cumulant au moins 20 jours de présence effective (jours de présence du lundi au vendredi) une fois leurs séjours reconstitués,
- ayant un score de dépendance différent de 6 ou de 24 lors de leur entrée en SSR.

Pour résumer, il est demandé qu'un seul séjour par dossier soit éligible dans la période considérée.

Sont exclus :

- les patients âgés de moins de 18 ans,
- les patients décédés (mode de sortie RSS ≠ décès),
- les séjours PMSI avec un GME erreur,
- les patients ayant un score de dépendance égale à 6 ou à 24 la première semaine de leur entrée en SSR.

Pour les patients ayant au cours de l'année plus d'un séjour correspondant aux critères ci-dessus, le premier séjour de l'année sera tiré au sort.

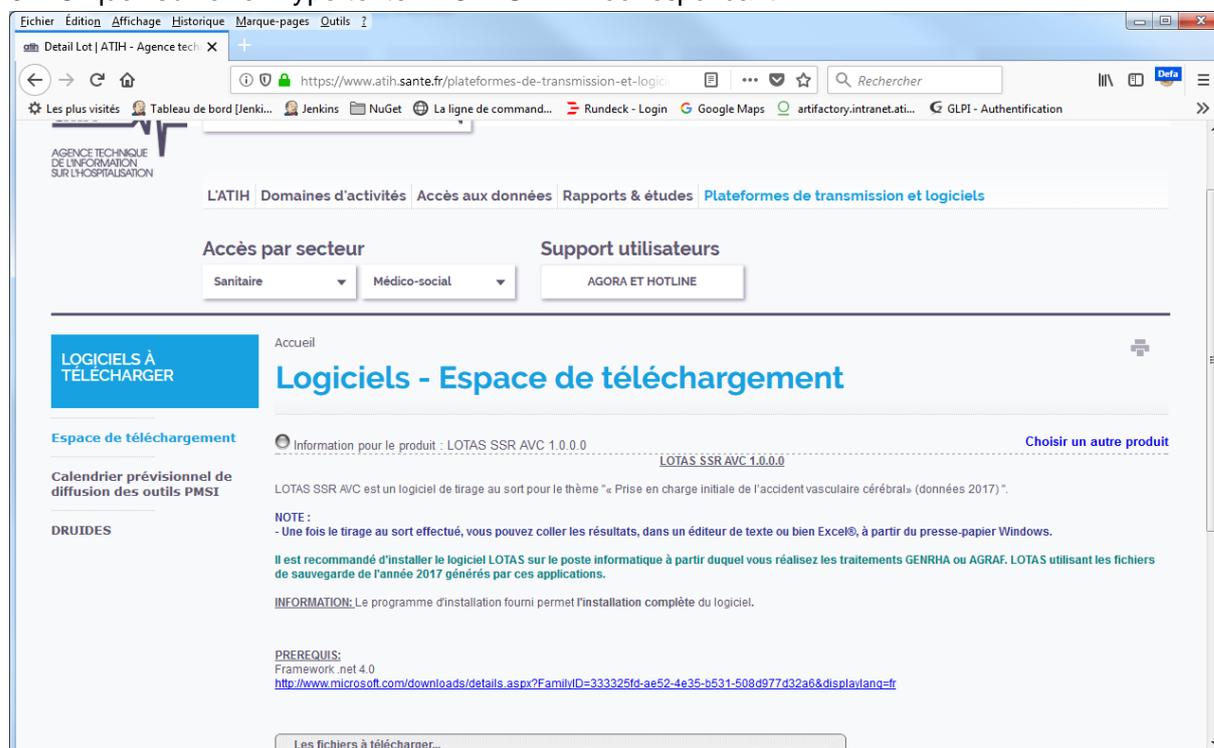
• Echantillon de réserve : 40 séjours

Les modalités de tirage au sort sont identiques à celles de l'échantillon principal.

Annexe

Installation du logiciel LOTAS

1. Accédez à la plateforme de téléchargement en tapant l'adresse suivante : https://www.atih.sante.fr/plateformes-de-transmission-et-logiciels/logiciels-espace-de-telechargement/id_lot/2438
2. Cliquez sur la lettre « L ».
3. Cliquez sur le lien hypertexte « LOTAS xxx » correspondant.



4. Enregistrez ou exécutez le fichier d'installation.

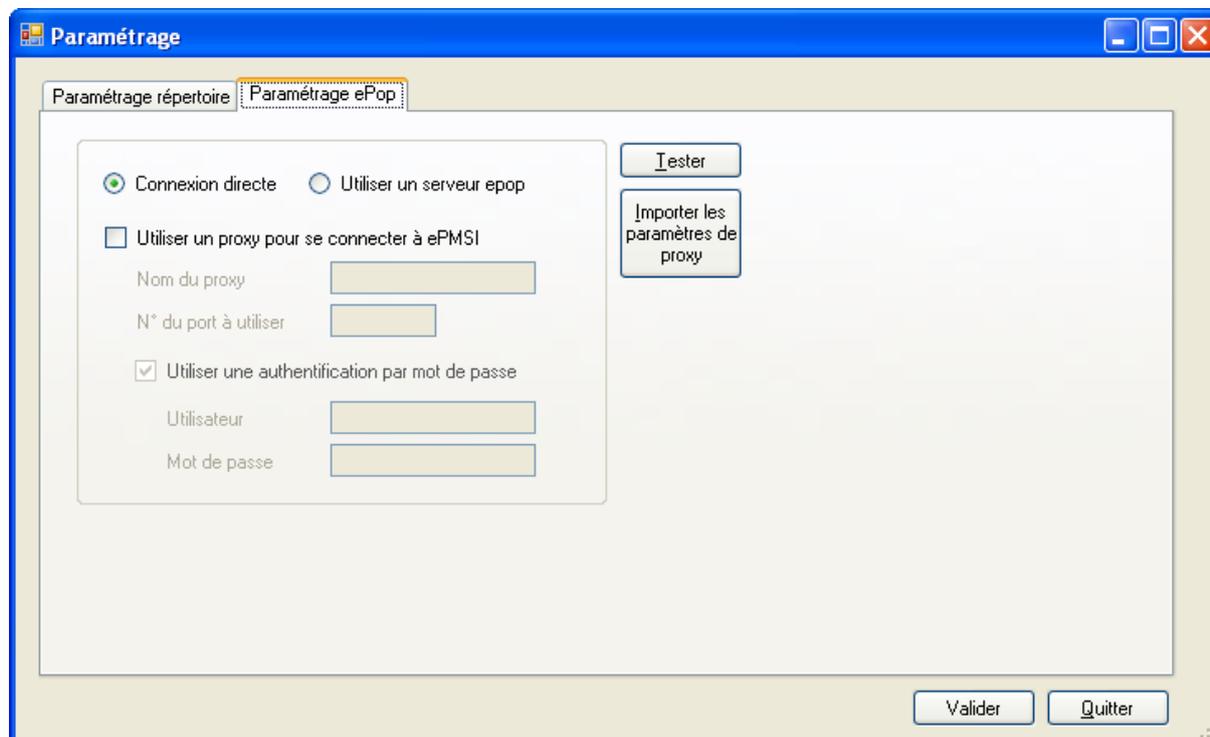
Prérequis

Le poste informatique doit obligatoirement avoir un accès à Internet afin de récupérer les signatures et de pouvoir transférer ses fichiers à la plateforme e-PMSI.

Les fichiers de sauvegarde GENRHA ou AGRAF-SSR doivent être à disposition de l'application LOTAS SSR.

Paramétrage e-POP

Désormais le logiciel e-POP est intégré dans LOTAS, vous devez donc renseigner les paramètres e-POP au niveau de chaque logiciel. Pour cela cliquez sur le menu « Paramétrage » comme ci-dessous :



La fenêtre de paramétrage du logiciel s'affiche, cliquez sur l'onglet « Paramétrage ePop ».

Paramétrage du client e-POP

Les applications livrées par l'ATIH possèdent toutes un écran permettant de paramétrer la transmission de fichiers vers e-PMSI. Ce paramétrage est réalisé une fois pour toute avant la première transmission.

L'écran en question peut avoir deux formes différentes selon que l'on choisit la transmission directe (l'ordinateur a accès à Internet) ou bien la transmission via un serveur e-POP (l'ordinateur n'a pas accès à Internet).

Connexion directe

L'option « Connexion directe » est sélectionnée par un clic de la souris.

Paramètres de connexion au serveur ePOP

Utiliser un serveur ePOP Connexion directe

Utiliser un proxy pour se connecter à ePMSI

Nom du proxy

N° du port à utiliser

Utiliser une authentification par mot de passe

Utilisateur

Mot de passe

Tester

Importer les paramètres de proxy

Case à cocher « Utiliser un proxy pour se connecter à ePMSI » : cette case doit être cochée si l'utilisation d'un serveur Proxy est nécessaire pour accéder à e-PMSI ou plus généralement à Internet. Le fait de cocher cette case donne accès au reste du paramétrage.

Zone de saisie « Nom du proxy » : il s'agit du nom du Proxy à utiliser pour le transfert vers e-PMSI. Cette information est soit récupérée automatiquement à l'aide du bouton « Importer les paramètres de proxy », soit obtenue auprès du responsable informatique de l'établissement de santé.

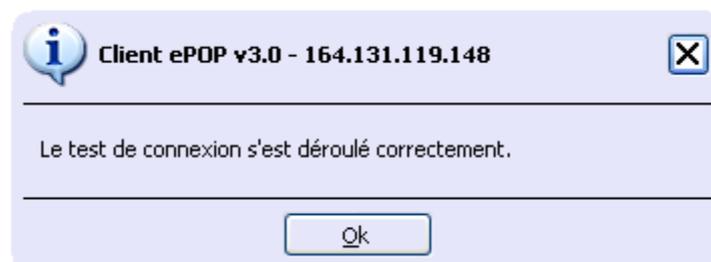
Zone de saisie « N° du port à utiliser » : il s'agit d'un n° compris entre 0 et 65535 à utiliser pour communiquer avec le Proxy. Cette information est soit récupérée automatiquement à l'aide du bouton « Importer les paramètres de proxy », soit obtenue auprès du responsable informatique de l'établissement de santé.

Case à cocher « Utiliser une authentification par mot de passe » : cette case doit être cochée si l'utilisation du Proxy nécessite de s'identifier à l'aide d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe. Elle donne accès aux deux zones de saisie suivantes.

Zone de saisie « Utilisateur » : utilisez cette zone de saisie pour indiquer au programme le nom d'utilisateur nécessaire à l'authentification auprès du Proxy.

Zone de saisie « Mot de passe » : utilisez cette zone de saisie pour indiquer au programme le mot de passe nécessaire à l'authentification auprès du Proxy.

Bouton « Tester » : un clic sur ce bouton permet de réaliser un test de connexion vers e-PMSI. La réussite de ce test aboutit au message suivant :

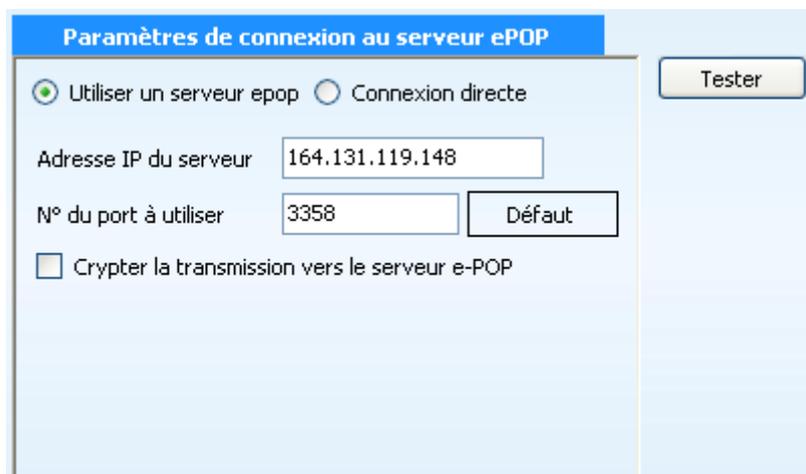


En cas d'erreur, un message indiquant l'origine du problème est affiché. La liste exhaustive des problèmes pouvant être rencontrés lors du test de connexion ne peut être énoncée ici.

Bouton « Importer les paramètres de proxy » : un clic sur ce bouton permet de récupérer automatiquement les paramètres du Proxy défini par défaut sur l'ordinateur. Cette récupération peut en outre ne pas aboutir. Les informations obtenues sont le plus souvent celles indiquées dans le paramétrage de Internet Explorer.

Utiliser un serveur e-POP

L'option « Utiliser un serveur ePOP » est sélectionnée par un clic de la souris.



Zone de saisie « Adresse IP du serveur » : il s'agit de l'adresse réseau de l'ordinateur exécutant le serveur e-POP. Cette adresse peut être obtenue auprès de votre service informatique ou plus simplement en lisant le titre de l'écran principal du programme serveur e-POP lorsque l'écoute est lancée.



- Une adresse IP (Internet Protocol) est constituée de 4 nombres compris entre 0 et 255 séparés par des points. Elle identifie un ordinateur sur un réseau local ou bien sur Internet.

Zone de saisie « N° du port à utiliser » : il s'agit d'un numéro arbitraire compris entre 0 et 65535. Ce numéro est un canal à travers lequel sera réalisée la communication entre le client et le serveur e-POP. Ce choix doit être identique sur le client et le serveur.

- Dans un souci de simplification, il est conseillé de conserver le numéro de port par défaut attribué par l'ATIH (3358).
- Ce port doit être ouvert sur l'ordinateur client et sur l'ordinateur exécutant le serveur (voir plus bas la problématique des pare-feux).

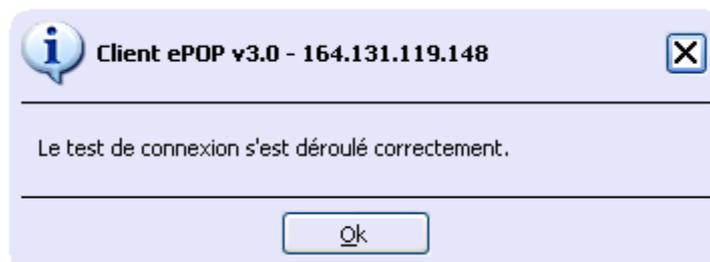
Bouton « Défaut » : ce bouton permet par un simple clic de replacer la valeur de port par défaut (3358) dans la zone de saisie du numéro de port.

Case à cocher « Crypter la transmission vers le serveur e-POP » : si cette case est cochée, la transmission du fichier sur le réseau local entre le client et le serveur e-POP sera brouillée et ne pourra ainsi pas être interceptée.

- Le risque d'interception des communications sur un réseau local est extrêmement faible et nécessiterait l'intervention d'un expert équipé en conséquence.
- Le cryptage de données ralentit de façon considérable la transmission du fichier vers e-PMSI.

- **Pour ces raisons, il est déconseillé de cocher cette case sauf indication contraire du responsable des systèmes informatiques.**

Bouton « Tester » : un clic sur ce bouton permet d'effectuer un test de connexion vers e-PMSI. La réussite de ce test aboutit au message suivant :



En cas d'erreur, un message indiquant l'origine du problème est affiché. La liste exhaustive des problèmes pouvant être rencontrés ne peut être énoncée ici. Voici cependant une explication des messages d'erreur les plus fréquemment rencontrés au lancement du test :

- ***Une tentative de connexion a échoué car le parti connecté n'a pas répondu convenablement au-delà d'une certaine durée ou une connexion établie a échoué car l'hôte de connexion n'a pas répondu :***

Ce message s'affiche si l'adresse IP entrée dans la zone de saisie ne correspond à aucun ordinateur du réseau informatique de l'établissement de santé.

- ***Aucune connexion n'a pu être établie car l'ordinateur cible l'a expressément refusée :***

Ce message s'affiche si l'ordinateur identifié par l'adresse IP entrée dans la zone de saisie n'exécute pas le serveur e-POP, ou bien si le serveur e-POP est effectivement exécuté mais que l'écoute n'est pas lancée. Il est aussi possible que le port choisi soit différent sur le serveur et sur le client ou bien que le pare-feu de l'un des deux ordinateurs interdise la communication via ce port.

- ***Le client xxx.xxx.xxx.xxx:pppp n'est pas autorisé à se connecter au serveur e-POP :***

Le serveur e-POP possède une liste de clients autorisés à se connecter. Si cette liste est activée et que l'adresse IP de l'ordinateur depuis lequel la connexion est testée n'y figure pas, ce message apparaît.

Pour plus d'information, veuillez lire la documentation du logiciel e-POP 3.x.